

Paris, le 8 juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

BNP Paribas Cardif : **1,2 milliard d'euros** investis dans des activités à impact positif en 2020

En 2020, BNP Paribas Cardif annonçait sa volonté d'accélérer le déploiement de sa politique d'investissement responsable en s'engageant à consacrer 5 milliards d'euros supplémentaires à des activités à impact positif d'ici fin 2024. Ses nouveaux investissements à impact positif se sont élevés à 1,2 milliard d'euros pour l'année 2020. A l'occasion de la sortie de son rapport Article 173 – VI (Loi Transition Énergétique et Croissance Verte), BNP Paribas Cardif présente plusieurs initiatives marquantes en la matière.



« L'investissement responsable est au cœur de notre activité. Il s'inscrit dans la stratégie de BNP Paribas Cardif, qui s'attache à mener des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la société. Dans cette optique, nous avons pris des engagements forts, comme celui d'augmenter nos investissements à impact positif de cinq milliards d'euros supplémentaires d'ici fin 2024 », déclare **Pauline Leclerc-Glorieux**, Directrice générale de BNP Paribas Cardif et membre du Comité Exécutif de BNP Paribas.

Des engagements environnementaux, sociaux ou sociétaux

BNP Paribas Cardif a initié sa stratégie d'Investissement Socialement Responsable dès 2008 et gère l'épargne confiée par ses assurés avec une double conviction : **combiner performance financière et impact positif sur la société**. Ainsi, l'assureur donne du sens aux placements des épargnants et leur permet de contribuer à des projets qui portent sur diverses thématiques :

- **Thématiques environnementales** : les investissements concernant la transition énergétique et écologique, ou la protection des écosystèmes terrestres et aquatiques.
- **Thématiques sociales ou sociétales** : les investissements en matière de réduction des inégalités sociales (logements à loyer abordable, fracture numérique), de promotion de la diversité (mixité et promotion des femmes) ou de soutien à l'emploi.
- **Les investissements multithématiques** ayant des impacts à la fois environnementaux et sociaux ou sociétaux.

Ainsi, en 2020, l'assureur s'est engagé en investissant notamment dans les projets suivants :

- **Transition énergétique** : le fonds **BNP Paribas Climate Impact** (BNP Paribas Asset Management), qui investit dans des entreprises atténuant l'impact du changement climatique sur la société et qui offre des solutions pour s'adapter à ces évolutions. Ce fonds cible, par exemple, des sociétés actives dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.



**BNP PARIBAS
CARDIF**

**L'assureur
d'un monde
qui change**

- **Protection des écosystèmes** : le fonds **Global Environmental Opportunities (Pictet)** dont le processus d'investissement utilise un cadre scientifique pour analyser l'empreinte écologique des industries tout au long de leur chaîne de valeur.
- **Réduction des inégalités** : le fonds **Infrastructures (Vauban Infrastructure Partners)** qui finance l'installation de réseaux de fibre optique en France, dans les zones peu couvertes. Les investissements permettront l'installation de plus de 11 millions de prises FTTH (Fiber To The Home) sur le territoire français.



« L'année 2020, marquée par l'épidémie de Covid-19, a confirmé la nécessité d'une action forte pour protéger la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique et réduire les inégalités. Ce sont ces convictions et cet engagement au quotidien qui nous permettront de bâtir un avenir plus écologique », déclare **Olivier Héreil, Directeur général adjoint, Gestion d'actifs de BNP Paribas Cardif.**

QU'EST-CE QUE L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

L'investissement socialement responsable (ISR) englobe des investissements qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés avec des exclusions ou des approches « best-in-class » ou « best-in-universe ». Ils peuvent également être réalisés sur la base de thématiques durables et certains investissements font l'objet de labels ou de certifications.

Les investissements à impact positif se définissent comme des investissements réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement.

Retrouvez la stratégie RSE de BNP Paribas Cardif et les éléments relatifs au [reporting de l'article 173 \(Loi Transition Énergétique et Croissance Verte\)](#) sur bnpparibascardif.com

A propos de BNP Paribas Cardif

Leader mondial des partenariats en bancassurance¹ et en assurance emprunteur², BNP Paribas Cardif joue un rôle clé dans la vie quotidienne de ses clients assurés en leur proposant des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. Acteur engagé, BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance plus accessible. Dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie, l'entreprise, filiale de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses offres avec plus de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi qu'avec des Conseillers en Gestion de Patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans 33 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes et un acteur majeur du financement de l'économie. Près de 8 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 24,8 Md€ en 2020. Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur [@bnpp_cardif](#)

Contacts presse

Valérie Oberlin – 07 60 13 49 12 – valerie.oberlin@bnpparibas.com
 Laure Berkovits – 06 99 31 36 92 – laure.berkovits@bnpparibas.com

Marion Saraf – 06 80 93 40 40 – marion.saraf@bnpparibas.com
 Sophie Le Blévec – 06 65 88 38 39 – sophie.s.leblevec@bnpparibas.com

¹ Source : Finaccord - 2018

² Source : Finaccord - 2020